

PHOTO LA MARSILLAISE



Né en mai 2005, le Collectif s'est donné pour objectif de fédérer les associations locales autour du projet commun de l'intégration de La Ciotat au futur Parc.

Environnement. La Ciotat a participé hier à un conseil d'administration du GIP du Parc National des Calanques.

Cœur de parc récolte les fruits de son action

La Ville de La Ciotat adhère finalement *in extremis* au Groupement d'Intérêt Public (GIP) chargé de l'élaboration du projet de Parc National des Calanques. L'information a été confirmée par le GIP. Hier, un conseil d'administration s'est réuni afin de « valider l'étude de diagnostic territorial sur la partie terrestre et marine, préalable à la détermination du périmètre du futur Parc ». La Ciotat y était représentée par Noël Collura, adjoint au cadre de vie, et deux techniciens.

« Enfin » diront certains « tant mieux » semble dire tout le monde. Pourtant, rien n'était gagné au départ, avec un Collectif « Cœur de Parc » confronté à une municipalité qui traînait des pieds. Du côté des militants associatifs, on fait part de sa satisfaction.

« C'est une formidable et belle victoire pour tous les Ciotadens et pour le Collectif qui une fois de plus a su mobiliser et convaincre tous les acteurs locaux, régionaux et nationaux sur cette ambition d'excellence environnementale » explique le Collectif.

Les Ciotadens ont dû faire preuve de patience. « À l'époque, ceux qui croyaient au succès de cette initiative étaient peu nombreux, vu l'ab-

sence de volonté affichée par la mairie ». Pourtant, en l'espace de 2 ans, le Collectif a réussi à réunir en son sein 51 associations et à collecter plus de 4.000 signatures favorables à l'intégration de La Ciotat au projet de Parc National des Calanques. Deux ans durant lesquels la municipalité n'a pas jugé utile de considérer le Collectif comme un interlocuteur particulier sur ce dossier. Le maire a toujours nié vouloir ralentir les discussions en estimant « respecter le calendrier » préalable. Certes, sauf que l'effort de sensibilisation et d'information a, en majeure partie, été fourni par les centaines de militants des diffé-

rentes associations. Aujourd'hui, « la Ville de La Ciotat fait donc officiellement partie du GIP des Calanques. Cette adhésion lui permettra de siéger et de participer en faisant entendre sa voix, au processus de diagnostic et de concertation visant à la mise en place du Parc national ». En tous les cas, les associations membres des Collectifs resteront « vigilantes pour que le Parc National des Calanques soit l'emblème écologique qui valorise notre région avec les villes de Marseille, de Cassis et de La Ciotat et proposeront un observatoire sur le suivi de ce dossier ».

SEBASTIEN MADAU

« Deux ans de perdus »

Karim Ghendouf, conseiller municipal (PCF) a réagi « avec enthousiasme » à la nouvelle. Au dernier conseil municipal, il avait interpellé le maire qui n'avait rien annoncé de nouveau. Jusque-là, la majorité avait fait voter une délibération (1) où La Ciotat était « présente en tant que personne invitée aux réunions du GIP ». Rien de plus.

Bonne nouvelle donc, mais il n'oublie pas « le manque de considération montré par la Ville envers Cœur de Parc. Deux ans ont été perdus, car depuis des mois le Collectif proposait les bonnes solutions ».

S.M.

▲ (1) Conseil municipal du lundi 25 juin 2007, délibération n.7.

Repères



► **Alain Matési (Cœur de Parc) :** « Le mouvement associatif peut infléchir les décisions politiques lorsqu'il y a une volonté de dialogue et de concertation.

Un collectif de 40 associations
Présidé par Patrick Pappola, le Collectif « Cœur de Parc » a effectué un travail de fourmi allant de la récolte de signatures à la moindre occasion à des réunions publiques de 350 participants. Deux années de dur labeur qui ont été récompensées. Les 40